

Sommaire

5 CALENDRIER SCOLAIRE

2022 / 2023

ACCOMPAGNEMENT DE	LA	© DANS LE CADRE SCOLAIRE	: 15
PARENTALITÉ	4	Les activités sportives	15
La grossesse	4	Les activités culturelles	15
Point d'Informations			
et d' Accueil des Familles	4		
Lieu Accueil Enfants Parents Besoin d'un soutien spécifique	5 ?5	7 AUTOUR DE L'ÉCOLE La garderie du matin	16
		Restauration scolaire	16
2 PETITE ENFANCE: LES MODES D'ACCUEIL		Etudes	16
		Accueil de loisirs du soir Accueil de loisirs municipal	18
INDIVIDUEL ET COLLECTI		du Bourg du mercredi	18
L'accueil individuel	6 e 7	Accueil de loisirs extrascolaire	ì
Le Relais Accueil Petite Enfanc	e / 8	municipal du Bourg	19
L'accueil collectif municipal	_	Activités sportives	
L'accueil collectif privé	10	extrascolaires	19
		Les séjours	20
3 L'ENSEIGNEMENT DU		Le Bureau Information	
1 ^{ER} ET DU 2 ND DEGRÉ À		Jeunesse	20
FRANCHEVILLE	12	La médiathèque	2]
T KANGIL VILLE	-	Le Centre social Michel Pache	22
4 L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE	13	® CONTACTS	23

14

Édito

La Ville de Francheville investit aujourd'hui pour préparer demain. La Famille est l'une des priorités de la Ville. De la petite enfance à la jeunesse, la collectivité met en place des modes d'accueil qualitatifs, et accompagne chaque jeune franchevillois pour l'aider à s'épanouir et à grandir! Depuis le 1er janvier 2022, la direction petite enfance et la direction enfance jeunesse ont fusionné au sein d'une seule entité : la Direction Familles (DiF). Un accueil unique est créé à la Maison Jacques Faure. Ainsi chaque famille est accompagnée dans ses démarches liées aux modes de garde ou à l'inscription de ses enfants dans le cadre des activités proposées par la DiF.

Nous avons le plaisir de vous présenter dans ce guide toutes les informations pratiques relatives au développement de l'enfant ainsi qu'une présentation des structures dédiées à la petite enfance, qui répondent aux besoins tant de l'accueil collectif que de l'accueil individuel. En grandissant, les enfants fréquentent nos accueils de loisirs, puis le bureau information jeunesse. Nous avons ainsi la chance de les accompagner pour devenir les citoyens de demain.

Ce guide sera votre allié pour toute l'année scolaire.

Et comme l'écrivait Lya Luft « L'enfance est le sol sur lequel nous marcherons toute notre vie ».



Claire Pouzin

Adjointe à la Petite Enfance,
à l'Enfance et à la Jeunesse





Accompagnement

LA GROSSESSE

Avant la fin du troisième mois de grossesse : adressez une déclaration auprès de la CPAM, de la CAF et de votre employeur ou de Pôle Emploi.

Suivi de grossesse, préparation à la naissance, informations sur l'allaitement

 Au service PMI (Protection maternelle et infantile) de la Maison de la

Métropole : 31 rue du 8 mai 1945 à Craponne

© 04 28 67 16 70

Ce service public gratuit s'adresse à tous. Les professionnels de PMI (médecins, sagesfemmes, infirmièrespuéricultrices, auxiliaires de puériculture, psycholoques)

- Auprès d'une sage-femme libérale
- Auprès de l'obstétricien de votre choix

POINT D'INFORMATIONS ET D'ACCUEIL DES FAMILLES

Le Point d'Informations et d'Accueil des Familles (PIAF) est la porte d'entrée unique pour toutes vos questions relatives aux modes de gardes. Des permanences sont organisées à la Maison Jacques Faure. Elles ont pour objectif de :

- > Donner une information générale sur les modes d'accueil et les activités à Francheville pour un enfant de 0 à 4 ans et son parent :
- l'accueil dans un établissement municipal (multi-accueil)
- l'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le)
- · l'accueil en micro-crèche
- · le Lieu Accueil Enfants Parents
- · la médiathèque
- · les associations culturelles et sportives
- > Pré-inscrire un enfant dans un établissement municipal d'accueil du jeune enfant (accueil régulier et accueil occasionnel)
- > Centraliser les demandes de garde

Pour prendre rendez-vous:

- © 04 78 59 58 08
- @petiteenfance@mairie-francheville69.fr

de la Parentalité

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS

LES P'TITES CIGALES 5 Allée des Cigales

Entrée libre et gratuite

C'est quoi un Lieu Accueil Enfants Parents?

C'est un lieu d'écoute et d'échanges pour les parents, leurs enfants âgés de moins de quatre ans, et des accueillants pour favoriser la relation parents – enfants.

Ce lieu est ouvert grâce à un partenariat entre la Commune et la Caisse d' Allocations Familiales du Rhône

> Comment ça marche?

- Deux accueillantes sont présentes pendant toute la durée de l'accueil. Le lieu est ouvert le mercredi matin, de 9h à 11h30, pendant les semaines d'école et la première semaine des vacances scolaires.
- Accueil gratuit, sans inscription ni formalité.

> Pour les parents :

- Partagez avec votre enfant (moins de 4 ans) un moment de jeux.
- Venez retrouver, avec l'écoute bienveillante de deux accueillantes formées, d'autres parents pour échanger sur les questions, sur les joies et sur les difficultés de la parentalité.

> Pour les enfants :

- L'espace est aménagé pour favoriser le jeu des tout-petits.

 Les enfants découvrent les règles de vie en collectivité

Fermeture des P'tites Cigales

 le 2^{ème} mercredi de chaque période de vacances scolaires et pendant les vacances d'été

BESOIN D'UN SOUTIEN SPÉCIFIQUE ?

> Handicap

Votre enfant est en situation de handicap. Les professionnels des structures d'accueil et de loisirs sont prêts à vous recevoir.



> Médiation familiale

Un professionnel écoute les membres d'une famille pour sortir d'une situation de tension, de crise ou de rupture du lien familial. La médiation familiale peut concerner une situation de séparation difficile du couple parental, celle d'un adolescent en rupture de dialogue avec sa famille...

Renseignements 04 78 59 01 90

Ce dispositif est soutenu par un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales.







Petite enfance : les modes

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

A Francheville, environ 80 assistant(e)s maternel(le)s, agréé(e)s par la Métropole, exercent leur métier à leur domicile. À l'issue de sa formation professionnelle, l'assistant(e) maternel(le) accueille dans

son logement à son domicile jusqu'à quatre enfants de moins de six ans. Le parent a le statut d'employeur de ce professionnel petite enfance.



Pour obtenir la liste des assistant(e)s maternel(le)s de la commune, vous pouvez :

- Vous rendre sur le site de la CAF www.monenfant.fr, onglet « je suis un parent », rubrique « devenir parents » puis « choisir le mode d'accueil ».
- Vous adresser à l'antenne de la Métropole située 119 avenue Charles de Gaulle 69160 TASSIN LA DEMI LUNE © 04 78 34 26 96
- Contacter le Relais Accueil Petite Enfance, 12 rue des Ecoles
 - © 04 78 59 87 70
 - @ram@mairie-francheville69.fr

Parents employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(le), vous pouvez bénéficier d'une ou de plusieurs aides financières, à savoir :

- la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), délivrée par la Caisse d'Allocations Familiale (CAF) en fonction de vos revenus,
- · un crédit d'impôt

Il est également possible de salarier une « garde à domicile » qui interviendra chez vous.

Plus d'infos : www.pajemploi.urssaf.fr

d'accueil individuel et collectif

RELAIS PETITE ENFANCE BAMBOUT'CHOU

BAMBOUT'CHOU 12 Rue des Ecoles

- © 04 78 59 87 70
- @ram@mairie-francheville69.fr

> Vous êtes parents :

 Le Relais vous accompagne dans vos recherches d'un mode d'accueil;



- Il vous renseigne sur vos droits et obligations en tant qu'employeur;
- Il vous accompagne dans la mise en œuvre et le suivi du contrat de travail de votre salarié.
- > Pour les assistant(e)s maternel(le)s ou les gardes à domicile :
- Le Relais tient à jour la liste de leurs disponibilités;
- Il organise des sessions de formation collective pour enrichir leurs parcours connaissances et compétences professionnelles;
- Il les guide dans leur statut professionnel.

Votre enfant est accueilli chez un(e)assistant(e) maternel(le) ou une garde à domicile

 Le Relais organise des temps collectifs pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le). Ces temps d'animation développent la socialisation du jeune enfant et favorisent les échanges entre les professionnels.

> Horaires du Relais :

Temps collectifs ou ateliers d'éveil les lundis, mardis, jeudis et vendredis des semaines scolaires, de 8h30 à 11h30.

Permanences téléphoniques les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 12h30.

Permanences et rendez-vous les mardis de 16h à 18h et les jeudis de 14h à 19h.

> Fermetures:

Chaque 2^{ème} semaine des petites vacances scolaires, 3 semaines en août, les ponts et éventuelles journées de formation pédagogique.





Petite enfance : les modes

L'ACCUEIL COLLECTIF MUNICIPAL ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



La commune de Francheville dispose de trois Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Destinées aux enfants dès la fin du congé de maternité de leur mère jusqu'à leurs quatre ans, ces structures répondent à des besoins d'accueil occasionnel, régulier à temps plein ou à temps partiel.

Les services de la Métropole délivrent à ces établissements un agrément qui détermine le nombre de places d'accueil.

Ces structures sont financées par les familles utilisatrices ainsi que par la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales.

La participation financière des familles dépend d'un barème national fixé par la CNAF, entre un plancher et un plafond des ressources N-2. Il s'agit d'un taux d'effort en fonction du nombre d'enfants à charge.

L'EAJE veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés. Il participe à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicaps ou atteints de maladies chroniques. Les enfants sont pris en charge par des équipes pluridisciplinaires qui fondent leur approche sur des valeurs communes à l'ensemble du service Petite Enfance de la ville :

- Un accueil personnalisé au sein d'un collectif
- · La notion de référence
- Une bienveillance et une communication respectueuses
- La communication gestuelle associée à la parole
- Une socialisation de l'enfant, un éveil au monde
- Ouverture à divers partenaires

Pour préinscrire votre enfant en EAJE et en savoir plus sur les modes d'accueil et les activités à Francheville pour les enfants de 0 à 4 ans et son parent : contactez le Point d'Informations et d'Accueil des Familles

© 04 78 59 58 08 (plus d'infos : page 4)

d'accueil individuel et collectif

> Projet pédagogique

Le projet pédagogique détermine les actions concrètes, propres à chaque établissement, pour mettre en œuvre ces valeurs et orientations. Il est transmis à toutes les familles utilisatrices de la crèche.

Les places sont attribuées sur décision d'une Commission qui se réunit le :

- · Lundi 12 septembre 2022
- Lundi 15 mai 2023

Les dossiers sont constitués lors des rendez-vous pris au Point d'Information d'Accueil des Familles (voir page 4) et nécessitent la production de justificatifs. Les critères d'examen des dossiers ainsi que les modalités de fonctionnement de la Commission sont disponibles sur le site de la ville www.mairie-francheville69 fr

du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

OUVERTURE DES 3 EAJE:

FERMETURE DES 3 EAJE:

une semaine pendant les vacances de printemps, pour le pont de l'Ascension, 3 semaines en août. une semaine pendant les vacances de Noël, 2 jours pour formation (dernier vendredi de novembre et premier mercredi de juillet)

> EAJE Air d'Enfance

4 rue de la Chapelle de Bel Air © 04 78 34 31 49 Capacité d'accueil: 33 places

> EAJE Franch'Bambins

1 Allée de l' Aubier

© 04 72 16 03 40

Capacité d'accueil: 40 places

> EAJE Franch'Mômes

93 Grande Rue

© 04 78 59 16 99

Capacité d'accueil: 12 places en journée et 4 places supplémentaires le matin





Petite enfance : les modes

L'ACCUEIL COLLECTIF PRIVÉ



> Micro-crèche Graines d' Ecolos Bel Air

1 bis Chemin du Torey - bâtiment C

© 04 69 67 36 93

 $@ {\tt contact} @ {\tt graines} {\tt decolos.fr}\\$

Ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Micro-crèche Graines d' Ecolos Le Bourg

5 allée de l'Hôtel de Ville

© 04 27 02 83 66

@ contact@grainesdecolos.fr

Ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 Des micro-crèches privées complètent l'offre d'accueil sur le territoire. Il s'agit de structures proposant dix places chacune, destinées aux enfants dès la fin du congé de maternité de leur mère jusqu'à leurs quatre ans. Les locaux de ces établissements bénéficient d'un agrément de la Métropole.

La CAF peut verser aux familles utilisatrices d'une micro-crèche privée la PAJE micro-crèche, complément Mode de Garde. Le montant de cette Prestation d'Accueil du Jeune Enfant est en fonction des ressources de la famille. Elle compense une partie des frais de garde.

> Micro-crèche Rondin Picotin

3 chemin des Cytises

@ 09 82 37 23 02

@ rondinpicotin@

famillesenmouvement.fr

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h à 18h30

Micro-crèche Little Tribu« Les petits sioux »

82 Avenue du Châter

© 04 26 18 26 68

@ caroline@little-tribu.fr / www.little-tribu.fr

Ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

d'accueil individuel et collectif

Micro-crèche Les Marsupiaux Bel Air

8 Impasse Maillabert

- © 01 84 88 52 26 / 06 28 32 00 80
- @www.crechelesmarsupiaux.fr

Ouverture 6 jours sur 7 de 6h à 22h

Crèche People and Baby-La Cabane

Immeuble AUGUSTA – 4 Allée de l'expansion

- © 09 52 93 51 74
- (a) creche.lacabane@people-and-baby.com

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 Multi accueil de 16 berceaux en inter-âges

Micro-crèche de Demain Francheville

Parc du Chater 33. rue Belissen

- @ 09 77 72 18 62
- @ crechefrancheville@crechesdemain.fr/ https://www.crechesdedemain.fr/

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil Régulier et occasionnel de 12 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.





L'enseignement du 1^{er} et du 2nd degré à Francheville



ECOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

Mme AUPART - Place Jacques Prévert

© 04 78 59 28 20

@ em-jprevert@mairie-francheville69.fr

ECOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE BEL AIR

Mme HEITZ - Place Loano

© 04 78 34 75 25

@ ee-belair@mairie-francheville69.fr

ECOLE MATERNELLE ET ELÉMENTAIRE DU CHÂTER

Mme VIDAL - Allée de l'Aubier

@ 04 78 59 54 91

@ ee-chater@mairie-francheville69.fr

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG

M.CASTELLAIN

Place Jacques Prévert

© 04 78 59 03 90

@ ee-bourg@mairie-francheville69.fr

COLLÈGE CHRISTIANE BERNARDIN

M.LIENS - 7 Bis Grande Rue

© 04 72 16 78 00

https://christianebernardin.blogs.laclasse.com/





L'inscription à l'école

Les inscriptions dans les écoles publiques se font auprès de la Direction Familles à la Maison Jacques Faure, aux dates mentionnées chaque année par voie d'affichage à l'entrée des écoles et à tout moment pour les nouveaux arrivants. Il n'existe pas de carte scolaire sur la commune de Francheville. L'inscription est libre dans les écoles du territoire en fonction des places disponibles.

Les pièces à présenter sont les suivantes :

- Carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour)
- Livret de famille (pages parents et enfants) ou extrait d'acte de naissance avec filiation
- · Justificatif de domicile

Pour les familles dont les parents sont séparés ou divorcés, la présentation du jugement fixant les modalités de garde de l'enfant <u>est obligatoire</u>.

DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

Les familles désirant faire une demande de dérogation, c'est-à-dire inscrire leur enfant dans une autre commune que celle de leur domicile doivent se présenter à la Direction Familles, à la Maison Jacques Faure, pendant la période d'inscriptions, afin de remplir le formulaire correspondant.

ASSURANCE

Si une assurance est recommandée pour les heures de classe, elle est **obligatoire** pour l'ensemble des activités périscolaires et extrascolaires. Aussi, vous devez vous assurer que les dommages provoqués par vos enfants (responsabilité civile) et ceux dont ils peuvent être victimes (individuelle accident) sont couverts.

PORTAIL FAMILLES

Pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire ou aux activités périscolaires, rien de plus simple. Il suffit de se connecter sur le portail familles de la ville : https://francheville.kiosquefamille.fr/

Il permet de visualiser et de modifier vos réservations sur internet, de mettre à jour votre fiche de renseignement, suivre et régler vos factures.







Calendrier scolaire 2022/2023

RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	JEUDI 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2022	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 21 octobre 2022	Lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	Vendredi 16 décembre 2022	Mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Vendredi 3 février 2023	Lundi 20 février 2023
Vacances de printemps	Vendredi 7 avril 2023	Lundi 24 avril 2023
Pont de l'Ascension	Du mercredi 17 mai 2023 après les cours au lundi 22 mai 2023	
Vacances d'été	Vendredi 7 juillet 2023	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.



Dans le cadre scolaire

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Des intervenants issus des associations sportives de la ville interviennent dans les trois groupes scolaires du CP au CM2. L'objectif est de faire découvrir plusieurs disciplines sportives tout au long de l'année: natation, gymnastique, athlétisme, acrosport, tennis, volley, escalade...



LES ACTIVITÉS CULTURELLES



La politique de la ville est de permettre à tous les enfants d'accéder à la culture. L'ensemble des projets culturels de la ville comprend des actions ludiques et formatrices pour les jeunes franchevillois des 3 groupes scolaires, des classes du Centre Pédiatrique de la Maisonnée et de l'Institut Médico-Pédagogique Judith Surgot.

Toutes les portes d'accès sont ouvertes afin de permettre à chacun, dès l'enfance – car c'est bien à ce moment-là de la vie que tout se joue – de croiser sur sa route une œuvre, un monument, un artiste quel que soit le domaine concerné : littérature, cinéma, arts plastiques, musique, patrimoine...

À titre d'exemple, le cinéma IRIS, partenaire des dispositifs « Ecole et cinéma » et « Collège et Cinéma » de l'Education Nationale et du dispositif « Cin'Ecole », organisé par l'Urfol, permet aux enfants des écoles franchevilloises de s'émerveiller et de découvrir des chefs-d'œuvre du 7ème art.



LA GARDERIE DU MATIN

Un accueil est organisé par la ville dans chaque école, le matin de 7h30 à 8h20. Votre enfant est accueilli en douceur, en proposant une arrivée échelonnée jusqu'à 8h10 pour permettre aux enfants et parents de bénéficier d'un accueil adapté.

RESTAURATION SCOLAIRE

Au titre de l'année scolaire 2022/2023, votre enfant est inscrit dans l'une des écoles publiques de Francheville. Il peut donc fréquenter le restaurant scolaire. Les repas sont préparés par un prestataire extérieur : SHCB. L'accent est mis sur la qualité des aliments et sur les circuits courts. La part des produits issus de la filière biologique représente 40%

Les menus sont, pour chaque période, diffusés après avoir été validés par la Commission Menus composée de l'Adjointe à la Petite Enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse, de la responsable du pôle scolaire, de la responsable de restauration, des associations de parents d'élèves et du prestataire. Il s'agit d'un moment d'échanges permettant d'adapter ces menus aux goûts des enfants. Les menus de la semaine sont consultables sur le site internet de la ville.

Le régime alimentaire de l'enfant, soumis au libre choix des familles, est déterminé de manière fixe pour l'année en cours. La commune de Francheville propose deux alternatives :

Repas classique

Repas sans viande (plat protéiné en remplacement)

La participation des familles est calculée sur la base du taux d'effort, conformément à la délibération en vigueur.

Par ailleurs si l'état de santé de votre enfant nécessite un régime alimentaire particulier. Projet d'Accueil un Individualisé (PAI) doit être mis en place. Les formulaires sont à retirer auprès du médecin scolaire. Aucun panier-repas ne pourra être servi sans signature préalable d'un PAI. Les évictions simples ne sont pas autorisées. Il convient alors de fournir le panierrepas de votre enfant. Dans ce cas, le tarif appliqué ne prendra en compte que le temps de surveillance.

ETUDES

Un service d'études dirigées est proposé par la ville dans chaque école élémentaire le soir après la classe, de 16h30 à 17h30. La charte qui en précise l'organisation et le fonctionnement est à disposition. La responsabilité des études est assurée par les directeurs des écoles élémentaires.





Autour de l'école



ACCUEIL DE LOISIRS DU SOIR

Un accueil est organisé par la ville dans chaque école, le soir de 16h30 à 18h30, sous réserve des places disponibles. Un départ échelonné est possible dès 17h.

Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation qualifiée qui propose des activités pédagogiques variées répondant aux besoins des enfants.

Les enfants scolarisés en élémentaire peuvent être autorisés à partir seuls (documents à fournir).

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL DU BOURG DU MERCREDI

Un accueil est organisé par la ville à l'école du Bourg le mercredi de 7h30 à 18h30. L'accueil est possible en demijournée avec ou sans repas, ou à la journée complète avec ou sans repas.

L'équipe d'animation, composée de professionnels qualifiés, propose des activités en lien avec les objectifs du projet éducatif territorial, qui participent à l'épanouissement, le développement de l'autonomie et la découverte des enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE MUNICIPAL DU BOURG

Un accueil est organisé par la ville à l'école du Bourg les petites et grandes vacances scolaires (hormis Noël et les 3 premières semaines d'août), de 7h30 à 18h30. L'accueil est possible en demijournée ou à la journée, avec ou sans repas.

L'équipe d'animation, composée de professionnels qualifiés, propose des activités en lien avec les objectifs du projet éducatif territorial, qui participent à l'épanouissement, le développement de l'autonomie et la découverte des enfants.

ACTIVITES SPORTIVES EXTRASCOLAIRES

Le service des Sports organise plusieurs activités sportives pour les enfants :

- Des stages sportifs pendant les vacances scolaires pour les 6-13 ans. Sports américains, initiation au poney, taekwondo, échecs, hip-hop, théâtre, yoga... de quoi faire découvrir de nombreux sports aux enfants!
- De septembre à juin, les enfants de 5 à 7 ans découvrent un samedi par mois une nouvelle activité dans les différentes structures sportives de la ville: gymnastique, vélo, volley-ball, taekwondo, karaté, judo, badminton, basket, athlétisme, escalade, football et yoga.





Autour de l'école

LES SÉJOURS

En proposant des séjours, la commune travaille sur une approche éducative, en mettant en place des activités qui favorisent l'émergence des valeurs humaines telles que la vie en collectivité, la découverte d'un autre milieu, la solidarité et l'estime de soi.

Les tarifs des séjours sont communiqués lors des inscriptions.





LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE



Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) est un lieu d'accueil et d'informations ouvert à tous, gratuit, sans rendezvous et anonyme. C'est un lieu d'écoute, de conseil et d'accompagnement personnalisé pour les jeunes de 11 à 30 ans. Le BIJ propose toute l'année un accompagnement sur les CV, lettre de motivation, recherche d'emploi ainsi que des animations et des actions thématiques (chantiers jeunes, sports, santé, culture...).

Le BIJ est situé à la Maison Jacques Faure. Il est ouvert le lundi (14h30 - 18h), le mardi (14h-17h), le mercredi (8h30 -12h30 et 14h-18h), le jeudi (8h30-12h30) et le vendredi (8h30-12h30 et 14h-17h).

🁔 (groupe privé) : BIJ Francheville



@BIJFRANCHEVILLE

LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque vous permet d'accompagner votre enfant dans la découverte de la création et du monde dès sa naissance. En commençant par les albums pour les plus jeunes à partager avec eux, dans lesquels contes classiques ou histoires contemporaines prennent vie grâce aux dessins ou œuvres d'artistes. Vous trouverez aussi des CD et des DVD adaptés pour chaque période de l'évolution de votre enfant.

Parce que la lecture doit être accessible à tous, même avec des difficultés de langage ou de lecture, vous pouvez aussi trouver à la Médiathèque des livres adaptés pour les enfants dyspraxiques, et des albums traduits en makaton. Vous aurez aussi accès à l'ensemble des CD musicaux.

Enfin, si vous êtes abonnés, vous avez accès 24h/24h sur le site Internet de la

Médiathèque à des modules de soutien scolaire pour vos enfants. De nombreux CD de musique ou de comptines mais aussi des revues pour enfants sont aussi accessibles via le site internet. La Médiathèque propose tout le long de l'année des évènements culturels : expositions d'artistes, des rencontres avec des auteurs, des rendez-vous pour les enfants avec le printemps des petits lecteurs, et pour les plus grands les assises internationales du roman. https://mediatheaue.mairie-francheville69.fr

1, montée des Roches Ouverture du mardi au samedi

Mardi : 15h-19h Mercredi : 10h-18h Vendredi : 11h-19h Samedi 10h-16h (6) 04 37 23 68 37

@ mediatheque@mairie-francheville69.fr









Autour de l'école

CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE



accueil@csfrancheville.fr www.csfrancheville.fr

Adhésion familiale annuelle : 15€

Accompagnement à la parentalité

> Le café des parents

Une pause pour échanger, créer des projets et partager ses interrogations de parents

· Jeudi - 8h45 > 10h30, salle Léo Ferré

> Un moment après l'école

pour partager un goûter et des activités

- · Lundi 16h30 > 18h , salle Léo Ferré
- Mardi 16h30 > 18h30, 42 F Av. du Châter

> Les vacances en famille

 Petites vacances: bricoler, jouer, cuisiner en famille: mardi, jeudi et vendredi -9h30 > 11h30, au 42 F Av. du Châter et à Bel Air

Adh. + sur inscription - 2€ par enfant et par séance

- L'été: jeux et activités dans les parcs Lundi, mardi, jeudi, vendredi - 10h > 12h Gratuit, ouvert à tous
- Sorties familiales, à la journée dans la région Adh. + Coût en fonction de la sortie de 12€ à 15€ selon l'âge

Accompagnement à la scolarité

Animateurs et bénévoles aident vos enfants à prendre conscience de leurs compétences.

> Primaire

- Mardi et jeudi 16h30 > 18h Maison de quartier de Bel Air
- · Mardi et jeudi 16h30 > 18h Centre Social



> Collège - Lycée

- Mercredi 14h > 16h au Centre social
- Vendredi 15h > 17h au Centre social Inscription sur RDV dès sept. - Adh.

Accueil de loisirs 3/12 ans Mercredis et vacances

- Jeux, sorties, ateliers créatifs, cuisine, activités proposées par les enfants, jeux de plein air... passerelle pré-ados.
- De 7h30 à 18h30 (journée ou ½ journée) avec ou sans repas

Adh. + tarifs selon le QF, la demi-journée sans repas, de 4,5€ à 15€

-10% pour une semaine complète et dès le 2^{eme} enfant - Inscriptions sur RDV

Accueil 11-13 ans et 14-17 ans Vacances

- Jeux de société, sorties, ping-pong, baby-foot, bricolage, projets jeunes, séjours
 - · Adh. + Tarif selon le QF Inscription sur RDV
 - Les vacances scolaires de 9h à 18h
 (journée ou ½ journée)

Pour la 1/2 journée, de 3€ à 11€

- -10% pour une semaine complète et dès le 2^{eme} enfant
- -Animations de proximité pendant les vacances, animations de proximité sur les quartiers

Animations au Foyer du Collège C.Bernardin

> Jeux de société, accompagnement de projets... Animateurs présents les mardis, jeudis, vendredis midi



SERVICES MUNICIPAUX

www.mairie-francheville69.fr

Maison Jacques Faure 2 rue de la Poste © 04 78 59 58 08

@ education@mairie-francheville69.fr

Accueil de loisirs Bel Air Place Loano

© 06 83 64 14 64

@ periscobelair@mairie-francheville69.fr

Accueil de loisirs du Bourg Place Jacques Prévert © 06 83 64 19 20

@ periscobourg@mairie-francheville69.fr

Accueil de loisirs du Châter Allée de l'Aubier © 06 83 64 09 09

@periscochater@mairie-francheville69.fr

Responsable Enfance Jeunesse Salim Chamam © 06 29 92 00 77

@ schamam@mairie-francheville69.fr

Responsable Petite Enfance Christine Leim

© 04 78 59 01 90

@ cleim@mairie-francheville69.fr

SERVICE DES SPORTS

19 route de la Gare

© 04 78 59 98 30

@sports@mairie-francheville69.fr

BUREAU INFORMATIONS JEUNESSE

2 rue de la Poste

© 06 82 69 91 92

@ bureauinfosjeunesse@mairie-francheville69.fr

MÉDIATHÈQUE

http://mediatheque.mairie-francheville69.fr

1 Montée des Roches

© 04 37 23 68 37

@ mediatheque@mairie-francheville69.fr

CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE

1 rue du Temps des Cerises

© 04 72 16 09 11

@accueil@csfrancheville.fr

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

FCPE

@conseil.francheville@fcpe69.fr

PEEP

@ ecoles.francheville@peep-rhone.fr

Les indépendants du Châter

@ indep.chater@gmail.com

Amicale de Bel Air

@ amicalebelair@hotmail.fr

EDUCATION NATIONALE

Inspection départementale de l'Education Nationale

30 boulevard Emile ZOLA - 69600 OULLINS

© 04 72 39 20 72

@ce.0690266p@ac-lyon.fr

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

21, rue Jaboulay - 69309 Lyon Cedex 07

© 04 72 80 67 67

@ce.ia69-sg@ac-lyon.fr

Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED)

Service mis en place par le ministère de l'Education Nationale dans les écoles maternelles et élémentaires pour prévenir les difficultés et favoriser la réussite scolaire

@ rased.franchevillecraponne@gmail.com





3 CRÈCHES MUNICIPALES

- EAJE Air d'enfance : 4 rue de la Chapelle de Bel Air
- EAJE Franch'Bambins : 1 Allée de l'Aubier
- EAJE Franch'Mômes : 93 Grande rue
- RELAIS PETITE ENFANCE «BAMBOUT'CHOU»
- 5 LIEU ACCUEIL ENFANT
 PARENT (LAEP) « Les P'tites
 Cigales » : ouvert chaque mercredi
 matin pour les enfants et leurs
 parents.
- MAISON JACQUES FAURE (Direction Familles)
 Rue de la Poste

Le Bureau Information Jeunesse écoute et apporte des conseils pour les jeunes : aide dans la recherche d'emploi, ateliers, activités sportives.

3 GROUPES SCOLAIRES

- Groupe scolaire le Châter : allée de l'Aubier
- Groupe scolaire du Bourg : Place Jacques Prévert
- Groupe scolaire de Bel Air : Place Loano
- COLLÈGE CHRISTIANE
 BERNARDIN
 7 bis grande Rue

